



AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
RHÔNE-ALPES

**Rte**

Réseau de transport d'électricité



## Protéger la biodiversité en Rhône-Alpes : de la connaissance aux actions de terrain

*Lundi 23 juin à l'Hôtel de Région, la LPO Rhône-Alpes, soutenue par le Conseil Régional Rhône-Alpes et la DREAL, a organisé une journée « Regards croisés » sur la protection de la biodiversité (cf programme). A l'issue des interventions des experts (naturalistes, chercheurs, gestionnaires, entreprises...), une charte fondatrice du Comité Régional Avifaune de Rhône-Alpes a été signée entre la LPO, ASTERS CEN Haute-Savoie, RTE et ERDF pour protéger les oiseaux aux abords des réseaux électriques.*

En Rhône-Alpes, de nombreuses espèces sont menacées, par la perte de leurs habitats naturels et par les risques de mortalités accidentelles. Des enjeux importants face auxquels la LPO agit au quotidien, grâce à ses bénévoles, partenaires et sympathisants. A travers ce séminaire « Regards croisés sur les actions de la LPO Rhône-Alpes en faveur de la biodiversité », la LPO propose de partager les résultats et les points de vue sur les programmes de sciences participatives, les plans de protection d'espèces menacées telles que la Loutre, les Chauves-souris, le crapaud sonneur à ventre jaune, et les actions de terrain : sauvetage des amphibiens sur la route, protection des busards en milieu agricole, et « oiseaux et lignes électriques » (cf. programme).

La région Rhône-Alpes présente également un réseau de lignes électriques dimensionnées à son importante capacité de production et à des bassins de consommation dispersés. Pour une bonne cohabitation entre les réseaux électriques et l'avifaune, une charte fondatrice du Comité Régional Avifaune Rhône-Alpes, a été signée entre la LPO Rhône-Alpes, ASTERS CEN Haute-Savoie, ERDF et RTE, à l'issue du séminaire. Le Comité Régional Avifaune coordonnera des actions avec l'ensemble des partenaires sur des axes de travail tels que : la définition collective des priorités de conservation en Rhône-Alpes (espèces et zones concernées) et le partage d'une programmation de travaux en fonction des espèces à protéger.

*La LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux), forte de 46 000 membres, est l'une des premières associations de protection de la nature en France. Elle agit au quotidien pour la sauvegarde de la biodiversité, à partir de sa vocation historique de protection des oiseaux. En Rhône-Alpes, ce sont 5500 adhérents, familles et individuels, des centaines de bénévoles actifs et plus de 60 salariés qui se mobilisent au quotidien pour la connaissance et la protection de la faune sauvage. Inventaires naturalistes et éducation à l'environnement sont les missions historiques de l'association. Aujourd'hui, la LPO travaille également en partenariat avec les entreprises, afin que leur responsabilité environnementale se traduise dans des programmes ambitieux et concrets sur le terrain. A ce titre, l'amélioration des pratiques et procédures, pour qu'elles intègrent les enjeux de conservation de la biodiversité, ainsi que des actions curatives des impacts avérés sur les oiseaux, sont des priorités que la LPO partage notamment avec ERDF et RTE*



**AGIR** pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
RHÔNE-ALPES

**Rte**

Réseau de transport d'électricité



**ERDF** - Électricité Réseau Distribution France, créée le 1er janvier 2008, est le gestionnaire des réseaux de distribution d'électricité pour 95% du territoire métropolitain. L'entreprise, qui emploie 36 000 salariés, assure l'exploitation, le développement et l'entretien de 1 265 500 km de lignes électriques au service de 35 millions de clients. Elle réalise à ce titre de nombreuses interventions sur ce réseau telles que les raccordements, les mises en service, les dépannages et les changements de fournisseurs.

La préservation de la biodiversité fait partie des priorités de l'entreprise. Aussi, ERDF est engagée depuis plus de 10 ans aux côtés de la LPO et de nombreuses associations pour diminuer les impacts des ouvrages électriques sur les paysages et l'avifaune sur tout le territoire Français. Cette collaboration, pionnière à l'époque, s'est organisée en un Comité National Avifaune (CNA) créé en 2004. Ce dernier rassemble les principales fédérations de naturalistes et les gestionnaires de réseaux électriques : LPO, ERDF, FNE et RTE.

En région Rhône-Alpes, ERDF consacre plus de 100 000 euros chaque année à l'aménagement des lignes électriques, et travaille en synergie avec la LPO afin de supprimer les risques d'électrocutions encourus par les oiseaux.

**RTE** est l'opérateur du réseau de transport d'électricité français. Entreprise de service public, il a pour mission l'exploitation, la maintenance et le développement du réseau haute et très haute tension. Il est garant du bon fonctionnement et de la sûreté du système électrique. RTE achemine l'électricité entre les fournisseurs d'électricité (français et européens) et les consommateurs, qu'ils soient distributeurs d'électricité (ERDF et les entreprises locales de distribution) ou industriels directement raccordés au réseau de transport. Avec 100 000 km de lignes comprises entre 63 000 et 400 000 volts et 46 lignes transfrontalières, le réseau géré par RTE est le plus important d'Europe.

RTE signe des conventions de partenariat avec des gestionnaires d'espaces naturels (conservatoire d'espaces naturels, parcs naturels régionaux, associations de chasseurs) pour mettre en place une gestion de la végétation favorable à la biodiversité dans l'emprise des lignes électriques. Cela concerne actuellement 23 hectares en Rhône-Alpes.

RTE agit pour la protection des oiseaux, et déploie actuellement dans la vallée du Rhône, un programme sur 50 km de lignes à 400 000 volts entre Montélimar et Lyon qui consiste à installer 13 nichoirs pour des rapaces dans les pylônes ainsi que des balises avifaunes sur les câbles de 92 portées de ligne.

#### **Asters, Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie**

Préserver - gérer - collaborer - sensibiliser - expertiser - accompagner - protéger - valoriser - connaître

Fort d'une expertise de plus de 30 ans dans la gestion des milieux naturels sensibles, Asters a pour missions de préserver, partager, tout en le mettant en valeur, le patrimoine naturel de Haute-Savoie.

En partenariat avec les collectivités, les services de l'Etat et de nombreux organismes, Asters anime des programmes qui s'articulent autour de 4 missions principales :

- la préservation et la gestion du milieu naturel et des espèces
- le conseil et l'accompagnement des politiques territoriales
- l'expertise scientifique et technique
- la sensibilisation à l'environnement, la communication et l'animation de réseaux

#### **Contacts presse :**

**LPO** : Véronique LE BRET : 04 72 77 19 83 / 06 52 27 62 55 – [direction.rhone-alpes@lpo.fr](mailto:direction.rhone-alpes@lpo.fr)

**RTE** en Rhône-Alpes Auvergne : Marie SEGALA : 06 17 27 15 57 – [marie.segala@rte-france.com](mailto:marie.segala@rte-france.com)

**ERDF** en Rhône-Alpes : Jean-François ALLIN - 06 50 15 72 62 - [jean-francois.allin@erdf.fr](mailto:jean-francois.allin@erdf.fr)

**DREAL** : Frédéric EVESQUE - 04 26 28 64 39

**ASTERS** : Anne-Laurence Mazenq : 04 50 66 47 62 / 06 23 43 72 66 – [al.mazenq@asters.asso.fr](mailto:al.mazenq@asters.asso.fr)